



Redeploiement fonction publique d'état

Par **cisko31**, le **16/02/2010** à **09:08**

Bonjour,

Je suis agent titulaire de la fonction publique d'état (services déconcentrés).

Dans le cadre d'une réorganisation territoriale (fusion départementale) mon poste est supprimé au 01 septembre 2010.

Je vais être par conséquent redéployé, mon administration m'a fait (par courrier) deux propositions de postes à pourvoir lors des prochaines commissions adm. paritaires, dans deux villes différentes. J'ai fait mon choix et retourné celui ci à l'administration par courrier.

Or j'apprends aujourd'hui que le poste choisi devrait être fermé en 2012 et que mon choix est annulé. Par contre ce poste est actuellement occupé par un agent contractuel et son contrat devrait être renouvelé.

Quels sont mes droits ?

En vous remerciant